

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la fusion des activités économiques des coopératives agricoles « Maïsadour SCA » et Euralis Coop » en vue de la création d'un nouveau groupe coopératif regroupant l'ensemble de leurs activités

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- Coopérative agricole « Maïsadour SCA » ;
- Coopérative agricole « Euralis Coop ».

Nature de l'opération :

- Fusion absorption.

Secteurs économiques concernés :

- Secteur agricole et industries agroalimentaires.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 13 juillet 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique consistant en la fusion des activités économiques de la coopérative « Maïsadour SCA » et de la coopérative « Euralis Coop » en vue de la création d'un nouveau groupe coopératif regroupant l'ensemble de leurs activités.

« Maïsadour SCA » est une société coopérative agricole à capital variable de droit français, constituée le 22 août 2002, dont le siège social est situé Route de Saint-Sever, 40280 Haut-Mauco, France, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan sous le numéro 782 092 290. Le groupe Maisadour, créé dès 1936, se structure principalement autour de 3 pôles d'activités (i) un pôle Agricole dédié à la collecte et commercialisation de produits agricoles (céréales, canards, volailles, légumes, aquacole & nutrition animale) (ii) un pôle semences qui produit et commercialise des semences et (iii) un pôle transformation animale qui assure la transformation et la vente de produits à base de canards, volailles et poissons. Les produits issus de la transformation animale sont commercialisés sous différentes marques telles que Delpeyrat, St Sever, Marie Hot.

« Euralis Coop » est une société coopérative agricole à capital variable de droit français, constituée le 13 septembre 2002, dont le siège social est situé Avenue Gaston Phoebus, 64230 Lescar, France, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pau sous le numéro 775 637 861. Le groupe Euralis, créé dès 1936, accompagne notamment les agriculteurs du Sud-Ouest, France, dans la collecte et la commercialisation de leurs productions végétales et animales.

Fait à Rabat, le 02 juillet 2026